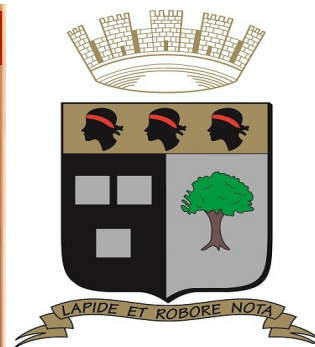




**Janvier 2017
N°9**

BONNE ANNEE 2017

QUARRE-LES-TOMBES

Sommaire

♦ Page 1

- Le mot du maire
- Infos

♦ Page 2 : Dossier

- Où en est le projet du « Vill'âge bleu ? »
- Etat civil

♦ Page 3 : Vie locale :

- La poste change d' horaires
- La boîte à livres
- Installation d'une borne de charge sur la place de Quarré-les-Tombes
- Le site internet
- Les NAP

♦ Page 4 : Vie locale (suite)

- Concours des maisons fleuries
- Quarré est aussi à l'honneur
- Remerciements

Le mot du Maire



Chères Quarréennes, chers Quarréens,

2016 aura eu son lot de déceptions.

Une situation économique qui tarde à se redresser, une crise de confiance accentuée par un contexte international dramatique, font qu'il nous est parfois difficile d'envisager sereinement l'avenir.

Mais même le plus résigné d'entre nous ne peut s'empêcher de voir, dans l'arrivée d'un nouveau millésime, le germe d'un peu d'espoir et le début d'un nouvel optimisme.

- Certes, la réforme territoriale nous contraint à une réelle concertation entre les Communes. Nous devons nous habituer à vivre ensemble, non seulement au sein de notre commune, mais également avec les collectivités qui composent la Communauté de Communes et le territoire du Morvan.

- Certes, la baisse des dotations et des subventions nous contraint à faire mieux avec moins. Cette préoccupation passe par une gestion rigoureuse, qui doit nous permettre de préparer l'avenir avec sérénité. Les investissements engagés ont pour objectif de soutenir le dynamisme de la Commune, et d'assurer l'accueil favorable pour les nouvelles générations, particulièrement dans les domaines scolaire et professionnel.

Ensemble, nous continuerons dans ce même état d'esprit qui nous anime quotidiennement, et qui constitue un véritable message d'encouragement pour cette nouvelle année.

Je veux, avec le Conseil Municipal, vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2017 vous apporte bonheur et santé, et soit une année de réussite dans vos projets et de joie en famille.

Bonne année 2017

Bernard RAGAGE

Don d'un défibrillateur automatique à Quarré-les-Tombes



Un défibrillateur automatique est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire.

Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à l'utilisateur toute prise de décision. Si elle détecte un rythme cardiaque anormal (par exemple battements désordonnés), la machine permet de délivrer un choc électrique ou une défibrillation. Une défibrillation précoce associée

**I
N
F
O
S**

à une réanimation cardio-pulmonaire augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire qui présente une fibrillation ventriculaire, (contractions rapides, sans coordination et inefficaces des fibres musculaires du cœur), principale cause de mort subite chez l'adulte. Afin que ce geste médical puisse se faire rapidement, des DAE (défibrillateur entièrement automatique) ont été créés. Ces appareils procèdent automatiquement au diagnostic et sont utilisables par le public même non formé. La machine n'agit que si l'activité cardiaque de la victime le justifie.

Ainsi un défibrillateur vient d'être installé à Quarré-les-Tombes sur la rampe d'accès de la mairie, place de l'église.

La commune remercie chaleureusement le généreux donateur (qui a souhaité garder l'anonymat).

Dossier : Où en est le projet du «Vill'âge bleu » ?



Le projet de création d'un « Vill'âge » bleu est une initiative de l'ancienne Communauté de Communes Morvan-Vauban. Quarré-les- Tombes a pris le relais en y associant les communes de notre ancien canton afin de poursuivre le travail.

En effet, notre territoire est l'un des territoires bourguignons qui, proportionnellement, compte le plus de personnes âgées. Il est aussi un territoire où les habitations très clairsemées contribuent à l'isolement des habitants.

Le « Vill'âge bleu », concept développé par la Mutualité Française Bourguignonne, a pour objet d'apporter une réponse à cette situation. Il s'agit de créer, à Quarré les Tombes, à proximité de l'école, un village senior destiné aux personnes âgées autonomes.

Habitat individuel sur un seul niveau pour préserver l'autonomie ; regroupé pour favoriser la mise en place de services collectifs ; à proximité de commerces et de services publics pour faciliter la vie quotidienne ; sécurisé pour une vie plus sereine, avec un lieu de vie collectif pour favoriser des loisirs en commun.

Le projet est composé de 8 logements T2 de 50m², 4 logements T3 de 66m², une salle commune pour des activités : accueillir des réunions de famille, favoriser des rencontres intergénérationnelles et associatives. S'agissant de logement social, le montant des loyers, éligibles à l'aide personnalisée au logement, sera abordable.

L'Office Auxerrois de l'Habitat est le bailleur social en charge de la construction. Cet équipement de proximité est « destiné prioritairement aux habitants du bassin de vie ». Projet généreux, ambitieux, répondant à un vrai besoin local !

Le début des travaux de construction du Vill'âge bleu est programmé début avril pour une ouverture au printemps 2018. Il est à noter que le chauffage des logements sera raccordé à la chaudière à bois ce qui optimisera son fonctionnement.

Dossier actualisé à partir d'un article de Michel Millet, maire de St Germain des Champs avec son aimable autorisation.

Le maire reçoit sur rendez-vous.
mairie-quarre@wanadoo.fr

Permanences des adjoints :

- mardi matin : **Laurent JANODET**
janodet-mairie-quarre@orange.fr
- jeudi matin : **Nicole SOUPAULT**
souple-mairie-quarre@orange.fr
- vendredi matin : **Bernard ROBBE**
robbe-mairie-quarre@orange.fr
- Samedi matin : **Sylvie SOILLY**
soilly-mairie-quarre@orange.fr

Tous les lundis matin : réunion du maire et des adjoints

ETAT CIVIL

• NAISSANCE Bienvenue à :

GHANEM Nadhem, le 16/10/2016

• DECES

Toutes nos condoléances aux familles.

- FEENSTRA Tammo, le 17/10/2016
- POUSSIN Lucette, le 25/11/2016
- JALQUIN Georges, le 16/12/2016
- CHARBOIS LEROY Giselle, le 30/12/2016
- PETITOT Rémy le 31/12/2016

Notre ami Rémy PETITOT nous a quittés

A l'heure où nous bouclons ce bulletin, nous venons d'apprendre avec une très grande tristesse le décès de notre ami et collègue Rémy PETITOT, maire adjoint, conseiller municipal, après un long combat contre la maladie.

Le conseil municipal et les employés municipaux tiennent à exprimer à sa famille et à tous ses proches toute leur sympathie.

VIE LOCALE

La poste a modifié ses horaires

Mardi : 9h30/12h15 - 13h30/16h30

Mercredi : 9h /12h

Vendredi : 9h/12h - 13h/16h30



La boîte à livres, une initiative de la bibliothèque



Elle a été installée sur la place de Quarré-les-Tombes.

Le principe est simple : vous prenez un livre : vous le lisez,, vous le gardez... vous le rapportez,,, vous l'échangez.

Ces livres sont à votre disposition.

Faites comme vous voulez !



Appel aux dons

Nous avons besoin de jeux de société pour diversifier l'activité de l'atelier "jeux de société" des enfants. Vous pouvez déposer vos dons à la mairie.

Un grand merci pour les dons de jeux aux NAP à Mr et Mme Alain BOURDIER et

Sophie PLOUZOT.

La municipalité tient aussi à remercier tous les bénévoles qui donnent de leur temps et qui œuvrent avec passion à l'animation des NAP auprès des enfants.

L'accès au site de la commune permet d'avoir des informations en temps réel.

A ce jour plus de 4500 sessions ont été ouvertes pour un total de 17 000 pages vues.

Ayez le bon réflexe !



www.quarrelestombes.fr

Installation d'une borne de charge sur la place de Quarré-les-Tombes



Borne accélérée

L'épuisement des énergies fossiles oblige à penser autrement nos déplacements, en utilisant une énergie renouvelable : l'électricité.

Le prix des carburants étant une préoccupation pour tous, l'usage d'un véhicule électrique permet de réaliser en moyenne 100 km pour 1,50 €. Pour 85% des Français faisant moins de 65 km/jour, l'autonomie offerte par les batteries électriques répond parfaitement à cet usage, y compris en milieu rural.

C'est pourquoi notre commune s'est associée au schéma régional du SDEY de mise en place de bornes. En outre, cela accentue, à terme, notre capacité à accueillir des touristes utilisant des véhicules électriques.

Le marquage au sol sera fait prochainement.

Pour les utilisateurs, l'usage des bornes de charge est gratuit jusqu'au 31 décembre 2017

COMMENT ÇA MARCHE ?

L'accès aux bornes de charge du réseau SDEY se déroule en 2 étapes :

> Chaque utilisateur doit **créer son compte utilisateur** sur www.sdey.fr

> Cette ouverture de compte permet :

- soit de recevoir un badge personnalisé, utilisé comme carte d'accès à toutes les bornes du réseau SDEY
- soit de flasher le QR Code d'une borne du réseau SDEY avec un smartphone, pour accéder à la borne



Pour en savoir plus

www.sdey.fr



QUI PAIE QUOI ?

Le coût d'investissement pour la construction du réseau de bornes de charge dans l'Yonne est réparti entre trois entités.

- **Borne accélérée :**
- 50% ADEME
 - 30% SDEY
 - 20% Communes

Concours communal des maisons fleuries et autres catégories



Maisons fleuries

1^{er} PRIX : Monique ROUSSET
2^{ème} PRIX : Michèle TRAPON
3^{ème} PRIX : Raymonde RATAT

Gîtes

1^{er} PRIX : Colette JANODET



Commerces fleuries

1^{er} PRIX : Francis SALAMOLARD
2^{ème} PRIX : Emilie SALAMOLARD
3^{ème} PRIX ex-æquo : Barbara EZDI et Sébastien LEGENDRE

La municipalité tient à remercier tous les participants au concours des maisons fleuries 2016 qui contribuent ainsi à l'embellissement de notre commune et à son rayonnement au delà de ses « frontières ».

Quarré-les-Tombes est aussi à l'honneur



Concours départemental de fleurissement 2016

CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS



3^{ème} PRIX : QUARRÉ-LES-TOMBES

Catégorie Villes et villages fleuris de 501 à 1000 habitants

Mairie de Quarré les Tombes

Téléphone : 03 86 32 23 38
Fax : 03 86 32 23 43

Site Internet :
www.quarrelestombes.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie

Mardi, jeudi, vendredi
et samedi
de 9 h à 12 h

Merci de transmettre à **Laurent Janodet** les initiatives que vous souhaitez voir figurer dans le prochain bulletin.

Réalisation du bulletin : Laurent Janodet
Photos : Laurent Janodet, Bernard Rousset
Maquette et mise en page : Colette Janodet

LES DECORATIONS DE NOËL

Un très grand merci à tous ceux et toutes celles qui ont participé aux décorations de Noël de la commune.

- Les Ets. **MATERNAUD** et **Fabien BUSSY** pour leurs dons des sapins de Noël
- **Arnaud TOURNEAU** pour son aide apportée à l'illumination de la mairie
- Le service technique de la mairie
- Et enfin, à tous les bénévoles, pour la création et la mise en place des décorations des sapins les « **PETITES MAINS VERTES** » sans qui rien de tout cela ne serait possible.

A NOTER SUR VOS AGENDAS

- **22 janvier :**
Jeux avec Ludo Quarré à la salle polyvalente de 14h à 18h
- **28 janvier : salle polyvalente**
Loto organisé par le comité des Fêtes de Saint-Léger-Vauban à partir de 18h30
- **19 mars : salle polyvalente**
Loto de l'association « Les Amis de L'Eglise Saint-Georges » à partir de 14h
- **25 mars**
Repas des écoles
- **28 avril/1er mai**
Exposition artisanale de l'association Promotion Quarré Morvan
- **21-22 mai**
Marche OXFAM

BIBLIOTHEQUE

- ⇒ **Mardi, de 10 h à 12 h**
- ⇒ **mercredi et samedi, de 14 h 30 à 17 h**



QUARRÉ-LES-TOMBES